

État des Chapelles publiques de la paroisse de Conquet

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.....	N. D. Du bon secours ou maison de Dom. Michel a)	L'Ange gardien chapelle du cimetière a)	a)	a)	a)	a)
2° b) Appartenant à.....	b) à la fabrique	b) à la commune ou à la fabrique ou à la commune ou à la fabrique ou à la commune ou à la fabrique	b)	b)	b)	b)
3° c) Autorisées par décret en date du ..	c) aucun décret que j'a vu	c) aucun décret que j'a vu	c)	c)	c)	c)
d) ou ouvertes au culte à la date du ..	d)	d)	d)	d)	d)	d)
e) ou en service de temps immémorial.	e) se fait dans la nuit des temps	e) immémorial	e)	e)	e)	e)
4° f) Messes célébrées chaque année ...	f) aucune messe fixe mais se fait à la demande des fidèles; on en fait une fois la semaine	f) aux Rogations et quand un décès vient produire dans la	f)	f)	f)	f)
g) — ou chaque mois.	g) une fois la semaine	g) quatre fois	g)	g)	g)	g)
h) — ou chaque semaine	h)	h)	h)	h)	h)	h)
i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?	i) réunions des œuvres de la paroisse	i) neant	i)	i)	i)	i)
j) Y fait-on le catéchisme	j) oui	j) non	j)	j)	j)	j)
5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale	300 mètres k)	deux kilomètres k)	k)	k)	k)	k)
l) État des chemins	l) excellent	l) excellent, grande voie de communication	l)	l)	l)	l)
6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..	située dans l'agglomération même m)	200 personnes environ m)	m)	m)	m)	m)
n) Y assistant à la messe le dimanche.	n) pas de messe le dimanche	n) pas de messe le dimanche	n)	n)	n)	n)

Observations particulières.

Monsieur

Une chapelle de aménage disparaître nul n'y fera opposition. Très ancienne, tombant presque de vétusté, elle est une cause de dépenses pour notre fabrique sans lui rien rapporter. Mais, de grâce, sauvez notre chapelle de St. Michel au plutôt de Notre-Dame Auxiliatrice! C'est sous ce vocable que, de temps immémorial, cette modeste chapelle est en vénération au Conquet & la maison de St. Michel attendait à cet oratoire, et la Vierge, grand saint Jean de Marie, ne l'avait choisie que à cause de ce voisinage, le mur de séparation entre l'oratoire et le domicile du saint homme a disparu et les deux édifices ne font plus qu'un - la fermeture de ce saint lieu serait considérée comme un malheur public, non seulement par nos paroissiens, mais par le diocèse tout entier. Les habitants de Douarnenez surtout y viennent en grand nombre & la paroisse y perdrait un lieu de réunion très commode & nécessaire, vu que nous avons. Deux cathédrales.

Sauvez notre chapelle, Monsieur, et tout votre diocèse vous en conservera une grande reconnaissance.

Veuillez recevoir l'assurance de profond respect de votre humble serviteur

H. Le Breton
Rect. du Conquet

19 Mai 1903

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de Conquet

QUESTIONNAIRE

Réant

1° Date d'érection.

2° Nom du propriétaire. . .

3° Messes célébrées chaque année.

— ou chaque mois . .

— ou chaque semaine.

4° Indult pontifical

— sa date.

— Est-il au nom du propriétaire actuel ? . .

— A-t-il reçu le visa de l'Évêché ?